

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 95 (2023)

Heft: 4

Artikel: Les logements protégés, indispensable vision d'un avenir commun

Autor: Allora, Maude

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1049699>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES LOGEMENTS PROTÉGÉS, INDISPENSABLE VISION D'UN AVENIR COMMUN

La commune d'Aigle avait la volonté d'en offrir, restait à trouver le meilleur moyen de les réaliser tout en encourageant les meilleures volontés.

MAUDE ALLORA

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE LA COMMUNE D'AIGLE,
RESPONSABLE DU DICASTÈRE DE LA COHÉSION SOCIALE



La situation de l'immobilier étant ce qu'elle est actuellement, nous avons tous à cœur de trouver des solutions pour proposer des logements adaptés à toutes et tous. Pour nos seniors se rajoute la problématique de leur avenir et de leur confort. L'état d'esprit de la politique du logement actuelle est de maintenir chaque personne le plus longtemps dans son habitat. Mais c'est

un défi en soi! Les appartements protégés et adaptés à cette population font donc partie de cette équation et se présentent comme une réponse.

Pour rappel, le logement protégé c'est une dénomination «générale» mais qui a pour objectifs certaines spécificités architecturales et sociales bien particulières. Le but est aussi d'améliorer le vivre-ensemble par des lieux communs et des animations.

Dans la ville du futur, dans les quartiers imaginés pour les générations suivantes, le vivre-ensemble est une partie essentielle et complète de l'architecture intérieure et extérieure. Les habitantes et habitants de tout âge échangent et partagent dans les quartiers. Les seniors ne sont plus isolés mais participent à la vie communautaire et se réjouissent de la vie qui en résulte. C'est justement le but d'adapter des bâtiments et des services à leurs besoins, qu'ils vivent parmi la population et le moins possible en marge.

Pour Aigle, la question s'est posée ainsi: comment mettre en place les conditions-cadres pour arriver à développer cette vision de la politique du logement si la commune n'est pas propriétaire du foncier en centre-ville ou uniquement de ter-

rains dévolus à des constructions d'utilité publique? Car nous n'avons rien dans notre plan d'affectation pour obliger un type de construction dans une zone déterminée.

Pour y répondre, il a fallu développer des opportunités et des contacts étroits avec les propriétaires et les promoteurs. Tout d'abord, afin de les encourager et de les sensibiliser à la construction d'appartements protégés pour les seniors par exemple, puis en développant et entretenant ce réseautage. A Aigle, l'histoire commence il y a plus d'une décennie. A l'époque, la Municipalité d'alors décide d'acquérir des terrains stratégiques situés très près des zones du bourg historique pour y développer un nouveau quartier. Ces terrains étaient pour une grande partie issue d'une friche industrielle, tout en y abritant également la dernière ferme en milieu urbain, comme un témoin d'un passé échu, mais malheureusement inadapté au projet en devenir et à l'avenir. La Municipalité consciente de l'enjeu de ces terrains a voulu y implanter surtout un quartier de qualité, vivant, attractif et moderne, lien dynamique entre le bourg et le reste de la ville.

Après avoir trouvé les partenaires nécessaires dont la coopérative Cité-Derrière, il a été décidé de passer par un concours d'architecture pour élaborer ce quartier qui se voulait dès le départ un mixte avec des appartements à acquérir, d'autres destinés à la location et également des appartements protégés. Le tout agrémenté d'un café, de commerces et d'une unité d'accueil pour écoliers. Le Clos-du-Bourg sera également piéton pour en améliorer sa qualité de vie et favoriser les échanges.

Aujourd'hui, le quartier du Clos-du-Bourg est sorti de terre et nous pouvons dire que c'est une réussite, la mixité voulue est bien réelle. Ce projet a pu voir le jour grâce à une volonté importante d'aller de l'avant des autorités communales.

Depuis ce projet, la Municipalité a continué à encourager les habitats mixtes et à rencontrer un certain succès puisque deux autres projets au centre-ville proposent également des appartements protégés. Avec deux partenaires différents soit Pro Senectute et une autre coopérative d'habitation, Prima-vesta.

Ces expériences montrent qu'une commune même sans avoir une politique de logement peut tout de même influencer les choses et trouver des partenaires pour offrir à sa population tout ce que l'on s'attend d'une ville d'un peu plus de 11 000 habitants. Nos seniors pourront continuer de vivre. ■

Offrez une longue vie à vos vêtements

Notre modèle SuperLuxe doté de la technologie SoftWater est le premier lave-linge avec adoucisseur d'eau intégré. Il protège les vêtements du calcaire afin qu'ils conservent leur forme¹ et leurs couleurs². Désormais disponible avec cycle de lavage complet en seulement 49 minutes³.



En savoir plus:



For better living. Designed in Sweden.

www.electrolux.ch

¹ Sur la base de tests internes visant à comparer le rétrécissement de différents tissus en coton lors d'un cycle coton avec de l'eau dure, avec et sans recours à la technologie SoftWater.

² Sur la base d'un test externe visant à évaluer la résistance des couleurs sur des tissus en polyester noir après cinquante cycles de lavage à 30°C avec la technologie SoftWater.

³ Sur la base d'un test externe réalisé sur un cycle AbsoluteWash 49 minutes à 30°C avec une charge de 5kg, qui a révélé une élimination à 100% de 25 des taches ménagères les plus courantes.